

La sincérité des sondages en question

La promesse d'une cagnotte de 7000 attribuée par tirage au sort aux panélistes d'Harris Interactive lors des sondages parus dans nos colonnes plaçant Marine Le Pen en tête des intentions de vote au premier tour de la présidentielle a jeté le trouble à l'Assemblée. Hier, le groupe PS, relayé par le Nouveau Centre, s'est étonné de cette « *loterie* », tandis que l'UMP Bernard Debré pointait une « *possible manipulation* ». « *Les sondages ne nous proposent que des délices empoisonnées* », résume avec poésie le vert Noël Mamère. Même si d'autres sondeurs, comme Ipsos, confessent recourir également à des « *programmes de fidélisation* », le PS déposera en juin une proposition de loi identique à celle adoptée à l'unanimité au Sénat pour rendre les sondages plus transparents. Le 14 février, les sénateurs Hugues Portelli (UMP) et Jean-Pierre Sueur

(PS) avaient fait adopter un texte imposant de nouvelles règles éthiques aux sondeurs en dépit de l'avis contraire du gouvernement. A l'UMP, Christian Jacob s'est dit ouvert au débat, même si légiférer pour moraliser les sondages à un an de la présidentielle lui semble délicat : « *En tout cas, le sujet est sur la table.* » Dans le groupe majoritaire c'est surtout le risque d'une élimination dès le premier tour de Nicolas Sarkozy qui a créé le choc. « *Faut-il pour autant casser le thermomètre qui indique de la fièvre? On sait bien que la crise dans le monde arabe attise les peurs et alimente le FN* », observe le vice-président du groupe Jean Leonetti.